



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité  
DEPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

**COMMUNE D'ORNAISONS**

**N° D/2024-39**

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 11 Procurations : 4 Votants : 11

DATE DE CONVOCATION : 6 septembre 2024

VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **SEIZE SEPTEMBRE** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – SAEZ Muriel - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick - NADAL BLIN Sylvie – DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves - BARSALOU André

Absents : CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GALEYRAND Éric

Procurations : CHAOUAT Claire à GIOVANNINI Elsa - SOLER Xavier à RICHARD François - TISSEYRE Fanny à CASTY Gilles - GALEYRAND Éric à GASPARINI Sébastien

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**Objet : Approbation plan de financement DSIL « mise en accessibilité de la mairie et rénovation énergétique de bâtiment »**

M. le Maire informe l'assemblée que le Préfet a attribué une DSIL de 39 835€ soit 15% des dépenses pour le dossier de « mise en accessibilité de la mairie et rénovation énergétique de bâtiments ».

Le plan de financement initial prévoyait une subvention DSIL de 20%, il convient donc de délibérer à nouveau afin d'approuver le nouveau plan de financement suivant :

Financement	Montant H T de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (joindre la copie de la décision d'octroi)	Taux
Union Européenne				
Subvention DSIL	39 835,00 €	05/10/2023	04/07/2024	15%
Autres subventions de l'Etat : DETR	53 113,38 €	05/10/2023	16/04/2024	20%
Région	53 113,38 €	12/10/2023		20%
Département	53 113,38 €	12/10/2023	28/04/2023 14/12/2023	15% 5%
Autofinancement	66 391,76 €			25%
Emprunt				
<b>TOTAL</b>	<b>265 566,90 €</b>			<b>100 %</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

**D'APPROUVER** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 17/09/2024  
Reçu en préfecture le 17/09/2024  
Publié le  
ID : 011-211102678-20240916-D2024\_39-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Gilles CASTY

